

Commune de Semécourt

INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet - août 2021

Edito du Maire

Chers habitants,

Juillet , août deux mois où tout tourne au ralenti. Ecoles, collèges, lycées, facultés sont fermés et une partie du monde du travail en profite pour se reposer.

Bien sûr je n'oublie pas ceux qui sont en pleine activité, agriculteurs, hôteliers et restaurateurs, artisans, services publics qui doivent assurer la continuité, les centres de loisirs et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé.

L'embauche de jeunes saisonniers de la commune a permis de suppléer le personnel communal en congé.

La période estivale est mise à profit pour entreprendre divers travaux d'entretien et de réfection dans les écoles afin d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et des élèves.

Pour la rentrée 2021-2022 ce seront 136 élèves qui seront scolarisés dans nos deux écoles.

Que vous partiez ou non découvrir de nouveaux horizons, profitez de vos congés pour vous reposer, faire des découvertes, resserrer les liens familiaux, cela permettra à tous d'être en forme pour la rentrée.

Bonne fin d'été à toutes et à tous.

***Votre Maire,
Martine MARTIN***

MAIRIE DE SEMECOURT 3, Place de la République 57280 SEMECOURT
tél. : 03 87 51 12 56 – mél : mairie.semecourt@wibox.fr
Directeur de publication : Martine MARTIN - Dépôt légal : juillet 2021

Chèques associatifs – Permanences

Pour la saison 2021/2022, la commission « Sports, Loisirs, Culture, Associations » permettra aux Jeunes de Semécourt âgés de 3 ans à moins de 21 ans au 31 décembre 2021 de bénéficier de chèques associatifs d'une valeur totale de 55 € par enfant.

Le principe est simple : chaque chèque viendra en déduction de cotisation(s) ou activité(s) dans les différentes associations du village.

Ces chèques seront à retirer impérativement par les parents, munis d'un justificatif de domicile, en mairie aux permanences de la commission qui se tiendront les :

- mardi 7 septembre de 17h à 19h
- vendredi 24 septembre de 17h à 19h
- mardi 5 octobre de 17h à 19h
- mardi 12 octobre de 17h à 19h
- vendredi 22 octobre de 17h à 19h

Chaque association devra retourner ces chèques en mairie, pour remboursement par la commune, avant le **31 octobre 2021**.

Infos

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts (tonte de gazon, branchages, etc ...) doivent impérativement être déposés à la déchèterie et non sur la voie publique.

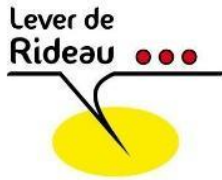
Vous trouverez les horaires des déchèteries communautaires sur le site internet de la communauté de communes Rives de Moselle : <https://www.rivesdemoselle.fr/-Les-decheteries-.html>

NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR



Un nouveau défibrillateur a été installé sur la façade de la mairie. Vous ne pourrez pas le manquer, il est d'une belle couleur verte. N'importe quel témoin d'un accident a la possibilité de s'en servir, il ne doit pas hésiter une seconde, et ce **même s'il n'a jamais reçu de formation**.

Le défibrillateur cardiaque est un appareil capable de délivrer une quantité d'énergie d'origine électrique de façon à resynchroniser l'activité cardiaque. C'est un outil très fiable doté **d'une voix synthétique qui guide pas à pas le sauveteur** dans les différentes étapes de son utilisation.



Du Théâtre...enfin !

THEATRE

« Pourquoi on a mangé papa »

de Roy Lewis

par la Compagnie la Chimère de Montigny les Metz

(Spectacle présenté dans les conditions sanitaires en vigueur)

Synopsis : Décrire de façon hilarante l'évolution de l'homme et la vie quotidienne 450 000 ans avant J.C., ce fut le pari superbement réussi en 1960 de Roy Lewis. Plus de soixante ans après, l'histoire d'Ernest, le jeune homme préhistorique, paie toujours.

Sur scène, huit comédiens vous font découvrir une famille sub-humaine. Edouard, le père, à la conquête de l'espèce, veut faire évoluer l'homme vers un monde meilleur. Pour parvenir à ses fins, il n'hésite pas à exploiter outrageusement les ressources de la nature. Ernest et son oncle Vania parviendront-ils à l'arrêter à temps sur cette pente dangereuse ?

Ce spectacle revisite avec un humour so british les grands thèmes sociaux.

Les anachronismes de la pièce la rendent d'une actualité saisissante.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir

Le samedi 25 septembre à 20h

Salle des Fêtes de Semécourt.

Entrée: 8€ ; 4€ pour les enfants (moins de 12 ans).

Et ensuite : samedi 2 octobre, Deux courtes pièces de Foissy, par la Cie L'autre Scène.

Puis les 26 et 27 novembre à Fèves ;

4 et 5 décembre à Semécourt, notre création: le Diner saignant.

Judo Club

Malgré le contexte difficile dû à la covid 19, la saison se termine favorablement pour les judokas. Ils ont réussi brillamment le passage de grade.

Nous les retrouverons à la rentrée, le **mardi 31 août 2021**, pour la saison 2021 2022.

Les horaires sont les suivants :

- Mardi et jeudi de 17h à 18h pour les - de 6 ans
- Mardi et jeudi de 18h à 19h pour les + de 6ans

Passez de bonnes vacances !

*Vincent, le professeur de judo et le comité.
Téléphone : 06 86 50 91 34*

AIDE AU PREMIER EMMÉNAGEMENT POUR LES JEUNES

La communauté de communes Rives de Moselle a décidé d'accompagner les jeunes du territoire pour leur première installation dans un logement locatif.

Ainsi, en partenariat avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), une aide de 200 € (+ 100 € par enfant à charge) est mise en place afin d'acquérir le mobilier de première nécessité.

Les conditions d'octroi de cette aide, à l'instar du mobilier éligible, sont définies dans le règlement d'attribution disponible sur le site de la communauté de communes : <https://www.rivesdemoselle.fr/-Aide-au-premier-emmenagement-pour-les-jeunes-.html>

La demande est à effectuer auprès du CLLAJ, à l'aide du formulaire prévu, qui s'assurera de l'éligibilité du ménage au dispositif :

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Maison des associations

1, rue du Coëtlosquet

57 000 METZ

03 87 69 04 18

contact@boutique-logement.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire, géré par la ligue de l'enseignement – FOL 57, propose un éventail d'activités, hors temps scolaire, aux enfants à partir de 3 ans scolarisés à Semécourt. Cet accueil est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi aux horaires suivants :

- Accueil du matin : 7h30 à 8h30
- Accueil du midi : 12h à 13h30
- Accueil du soir : 16h à 18h

Attention : Les élèves de petite section ne sont accueillis que sur 2 plages d'accueil par jour maximum.

L'équipe propose un accueil à la journée selon les plages horaires suivantes :

- Matin : 8h à 12h
- Matin avec repas : 8h à 13h30
- Après-midi : 13h30 à 18h
- Après-midi avec repas : 12h à 18h
- Journée : 8h à 18h

8 semaines de centres de loisirs viennent compléter l'offre d'accueil des enfants sur les vacances scolaires, en alternance sur Fèves et Semécourt selon le calendrier suivant :

- Vacances d'automne : 1 semaine.
- Vacances d'hiver : 1 semaine.
- Vacances de printemps : 2 semaines.
- Vacances d'été : 3 semaines en juillet et la dernière semaine d'août.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'équipe d'encadrement au : [09 88 19 00 51](tel:0988190051) ou [06 30 82 57 00](tel:0630825700). Mél : semecourt.periscolaire@laliguefol57.org



ASSOCIATION DOMINO

L'association DOMINO propose les activités suivantes qui se déroulent à la maison des Associations, 7bis Place de la République à Semécourt :

Danse Orientale
Pop English
Gymnastique rythmique
Danse classique
Arts plastiques
Hip-Hop
Danse modern'Jazz (loisirs et concours)
Danse contemporaine

- Date de réinscription supplémentaire pour nos anciens adhérents le **mercredi 1er septembre de 17h à 19h** à la maison des associations
- Ouverture des inscriptions pour les nouveaux adhérents le **samedi 4 septembre de 14h à 16h** à la maison des associations
- Nouveau cours de danse contemporaine avec Aurélie le samedi ouvert à tous les âges et tous les niveaux.

Informations et renseignements : domino57280@orange.fr

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool
Mangez en quantité suffisante
Fermez les volets en fin de journée, même la nuit

Hydratons le corps
Evitez et portez des lunettes de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement
Portez un masque
Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
1045101010 (les jours) • 1045101010 (la nuit)

LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour les enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Par respect de tous, je ramasse !

COURS D'INFORMATIQUE

Les cours d'informatique devraient reprendre en présentiel.

Nous espérons pouvoir les mettre en place à partir de septembre 2021. Nous informerons les personnes pré-inscrites dès la mise en place des ateliers.



MUTUELLE DE COMMUNE

Dans le cadre d'un partenariat avec une complémentaire santé, nous proposons aux habitants une mutuelle communale à tarifs négociés.

Cette mutuelle comprend le régime local et général et propose 3 options de tarifs, par tranche d'âge.

Les personnes intéressées pourront se faire connaître en remplissant le coupon ci-dessous et pourront être mises en relation avec la mutuelle si elles souhaitent des informations complémentaires.



Coupon-réponse à retourner en mairie

Nom :

Adresse :

Téléphone / adresse mél :

est / sont intéressée(e)s par une mutuelle communale.